



Comment faire pour ne pas payer mon trop perçu

Par **audace**, le **03/11/2012** à **14:38**

Bonjour,rrnrVoilà j ai accoucher il y a bientôt 4 mois et depuis la caf c tromper il on mi mon conjoint en congé mat et moi en arrêt maladie , alors que quand j y suis aller je leur et fourni mon congé mat et la somme que je percevrai pendant mon congé du coup quand il on remis mon dossier a jour avec les bonne info il se son aperçu kl m avais verse de trop mai moi quand j ai vu kil me verser cette somme la javai été les voir pour leur dire et mon dit votre dossier été bien a jour que doi-je faire pour ne pas paye cette somme car la c pas ma faute rnrnje vous remercié de votre réponse

Par **amajuris**, le **03/11/2012** à **16:18**

bjr,rnmême si ce n'est pas votre faute, vous devez rembourser, négociez un échéancier.rnimaginez que ce soit la caf qui vous doit de l'argent suite à une erreur de votre part, vous serez content de récupérer cet argent.rncdtrnévitez le langage sms c'est pénible à lire et rend votre message peu compréhensible.

Par **audace**, le **06/11/2012** à **18:21**

je vous remercie de votre reponce et oui bien sur je me sui a leur place mai eyx me laisse pas le choix de vivre k avec 13e33 comment je ft pour nourrir mon bebe de 4 mois mais merci de votre conseil cordialement

Par **Marion2**, le **06/11/2012 à 18:40**

Bonour,rnrnLe père de l'enfant n'a pas de revenus ???rnrnJe vous conseille vivement de suivre les conseils d'amatjuris si vous ne souhaitez pas rencontrer de gros problèmes.rnrnVoyez une Assistante Sociale.